

*Département du Loiret - Arrondissement de Montargis*  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DES COMMUNES GIENNOISES**

Date de convocation

21 juin 2024

*L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-huit juin à dix-huit heures,*

*le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la Communauté de Communes sous la présidence de Monsieur Francis Cammal, Président de la Communauté des Communes Giennesoises, assisté des membres du Bureau.*

Nombre de Conseillers

EN EXERCICE : 41

PRESENTS : 33

VOTANTS : 38

Étaient présents :

Mme Perron,(Boismorand), M. Boucher, Mme Casteran-David, M. Nicolas (Coullons), Mme Agogué, M. Bichon, Mme Bourdin, M. Cammal, Mme Chambon, Mme Chevallier, M. Chevré, M. Colpin, M. Crozat, M. Damon, Mme de Crémiers, Mme de Metz, Mme Devernois, M. Hidas, Mme Lemaître-Clément, Mme Roger, M. Rougeron (Gien), Mme Lafaye (Le Moulinet-sur-Solin), M. Morel (Les Choux) M. Darmois, Mme Le Hardy (Nevoy), M. Chaborel, M. Prieur, Mme Robbio (Poilly-lez-Gien), M. Chauvette, Mme Fleury (Saint-Brisson-sur-Loire), M. Boulogne, Mme Charpentier (Saint-Gondon), M. Chenuet (Saint-Martin-sur-Ocre **formant la majorité des membres en exercice.**

Étaient absents ayant donné pouvoir :

Mme Rollando	à Mme Fleury
M. Greuin	à M. Chevré
Mme Riby	à Mme Roger
Mme Rabourdin	à M. Boucher
Mme Gros	à M. Chaborel

Étaient absents excusés :

M. Tagot  
M. Pressoir

Était absente :

Mme Flandry

Madame Camille Chevallier a été désignée secrétaire de séance.

## **Délibération n° 2024/083**

**Objet : Budget principal – Dépenses d'amélioration de la flotte automobile / Intégration de dépenses en investissement**

*Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu l'instruction comptable M57,*

Des réparations importantes ont été effectuées sur un véhicule de la Communauté des Communes Giennesoises.

Ces réparations sont obligatoires pour le prolongement de durée de vie et l'utilisation du véhicule.

Cette dépense peut constituer une immobilisation amortissable et bénéficier du FCTVA.

Cette dépense sera imputée sur compte 21828.

BUDGET	VEHICULE	IMMATRICULATION	MONTANT H.T
Principal / Espaces Publics et Aménagements Paysagers	Tracteur Epareuse	FK 667 NW	23 856, 80 €
<b>TOTAL</b>			<b>23 856, 80 €</b>

*Sur avis favorable de la Commission des Finances du 12 juin 2024,  
Sur avis favorable du Bureau du 14 juin 2024,*

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **APPROUVE** l'intégration de cette dépense en investissement,
- **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme,  
à Gien le 2 juillet 2024

Le Président,  
Francis Cammal

La secrétaire de séance  
Camille Chevallier



**Certifiée exécutoire,**  
*Les formalités de publicité  
ayant été effectuées le 1<sup>er</sup> juillet 2024*